



# BILAN DES ACTIVITES

## 2025

### LA CHOUE

E-mail :  
[contact@lachoue.fr](mailto:contact@lachoue.fr)

Site web :  
[www.lachoue.fr](http://www.lachoue.fr)

Lignière, 21350,  
Beurizot



La CHOUE

# TABLE DES MATIÈRES

CHOUETTE HULOTTE	3
Introduction	3
1. Sites d'étude (figure I)	4
2. Occupation des nichoirs (tableau I)	5
3. Bilan des captures (tableaux II, III, IV, V)	7
4. Reproduction (tableau VI)	10
5. Age des adultes (tableau VII)	11
6. Remplacement des adultes (tableau VIII)	12
7. Régime alimentaire	12
8. Particularités 2025	12
Conclusion	13
Bonus	13
CHOUETTE EFFRAIE	15
Introduction	15
Résultats 2025	16
FAUCON CRECERELLE	19
PROJETS 2026	20
Hulotte	20
Effraie	20
Faucon crécerelle	20
REMERCIEMENTS	21

# CHOUETTE HULOTTE

## Introduction

Après la belle progression des 3 dernières années dans le nombre de jeunes bagués : 22, 131 et 170, retour à des réalités moins enchantées. 71 en 2025. Cause principale : faibles populations de petits rongeurs forestiers, ce qui est naturel et passager. Plus inquiétante, une baisse persistante des effectifs de chouette hulotte dans plusieurs massifs forestiers sans qu'il soit encore possible de l'attribuer à une ou plusieurs causes particulières, même si certaines hypothèses commencent à se manifester. En partenariat avec le CD21, un premier hiver de recherches a eu lieu (écoutes nocturnes, contacts avec différents pratiquants et habitués de la forêt). Ce qui n'a pas empêché cette 46ème année de suivi de réserver quelques surprises diverses et de maintenir en éveil l'attention et le moral de la petite troupe.



Photo 1 : chouette hulotte forme grise (Aurélie Barbotte)

## 1. Sites d'étude (figure 1)

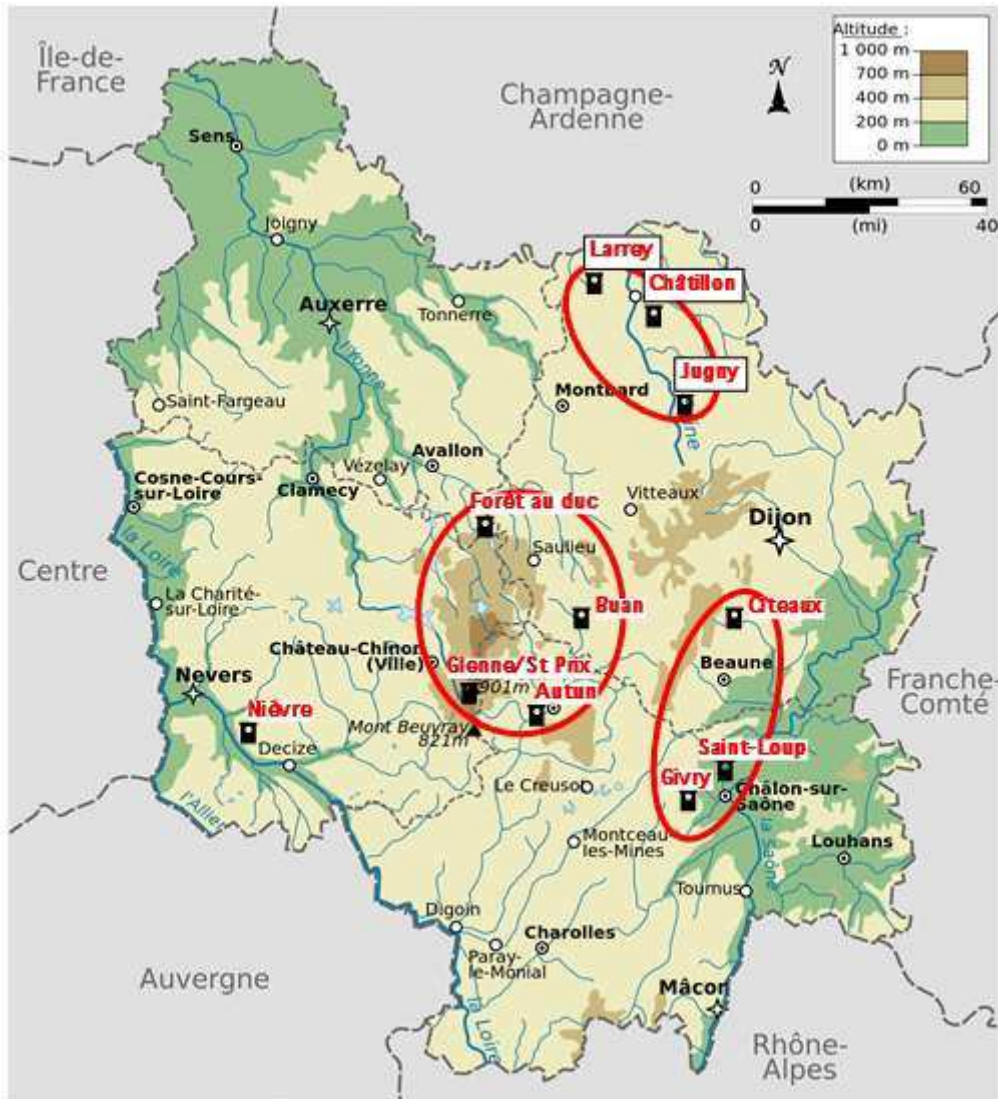


Figure 1 : zone d'étude

Le suivi s'est déroulé dans les mêmes forêts que les années précédentes, réparties en 4 lots :

- Les chênaies de plaine de Saône et leurs 122 nichoirs = 69 dans les forêts domaniales de Côteaux, Izeure et Grange-Neuve (Côte d'Or), 39 à Saint-Loup/Gergy (forêts domaniales, communales et privées, Saône-et-Loire) et 14 dans la forêt communale de Givry (Saône-et-Loire également). Altitude moyenne 200 mètres ; sol argileux.
- Les hêtraies du Châtillonnais et leurs 105 nichoirs : 71 dans la forêt domaniale de Châtillon, 25 dans les forêts domaniales de Jugny, Duesme, Milletot-Denizot et forêts communales voisines et 10 dans la forêt privée de Larrey. Toutes en Côte d'Or. Altitude moyenne 300-400 mètres ; sol calcaire.
- Les 4 petites forêts mixtes morvandelles (chêne, hêtre, châtaignier, résineux) domaniales, communales et privées. 59 nichoirs, par ordre alphabétique : 16 à Autun, 16 à Buan, 11 dans la forêt au Duc et 14 dans le Haut Morvan. Le tout réparti sur 3

départements : Côte d'Or, Saône-et-Loire, Yonne. Altitude moyenne 500-800 mètres ; sol granitique.

d) 16 nichoirs dans 2 forêts domaniales de la Nièvre (Sardolles-Cigogne et les Minimes) pour compléter la couverture bourguignonne. Altitude moyenne 250 mètres ; sol argileux. Compte tenu de la qualité de l'année et de la distance, les 16 nichoirs de cette zone n'ont pas été visités.

## 2. Occupation des nichoirs (tableau I)

ZONES	Sites d'étude	nb de nichoirs	occupés en 2025	Taux d'occupation 2025
Plaine de Saône	Cîteaux	69	17	24,6
	Saint-Loup	39	8	20,5
	Givry	14	8	57,1
	<b>Total</b>	<b>122</b>	<b>33</b>	<b>27,0</b>
Châtillonnais	Jugny	25	13	52,0
	Châtillon	71	44	62,0
	Larrey	10	2	20,0
	<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>59</b>	<b>55,7</b>
Morvan	Buan	16	2	12,5
	Haut-Morvan	14	3	21,4
	Forêt au Duc	11	3	27,3
	Autun	16	4	25,0
	<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>12</b>	<b>21,1</b>
	<b>Total</b>	<b>285</b>	<b>104</b>	<b>36,5</b>

Tableau I : occupation des nichoirs

A peine plus d'un tiers. Heureusement que 2 forêts châtilloises ont passé les 50%, même si cette occupation n'a pas été confirmée par les reproductions. Au moins, les hulottes étaient présentes.

Comme annoncé en fin de bilan 2024, l'action SAM s'est poursuivie. Tout particulièrement en forêt de Saint-Loup, désormais équipée à 100%. Elle a rejoint ses collègues de Buan, Jugny et Givry. En projet, compléter Cîteaux, protégée seulement à 50% et Châtillon, vide de tout SAM et pleine de toutes les conséquences que cela implique. Cependant, le pourcentage de fréquentation des nichoirs par la martre reste identique à celui des années précédentes :  $31 \text{ sur } 285 = 10,9\%$ . Avec deux explications : si la martre ne peut plus pénétrer dans les nichoirs (sauf exception très extraordinaire, mais toujours possible avec cet acrobate), elle peut continuer de se servir des couvercles comme lieux de marquage de territoire et y déposer ses odorantes productions. Mais surtout, elle visite de plus en plus régulièrement les nichoirs lui permettant d'espérer une compensation gastronomique : fréquentation de 25.4% des nichoirs de Châtillon qui ne lui imposent aucune interdiction de

pénétrer. Et puis, l'animal est persévérant. Ainsi, une martre locale de la forêt au Duc a pris le temps de ronger le bois du dos d'un nichoir pour y creuser un trou de diamètre suffisant pour lui laisser le passage. Travailler plus pour gagner plus. Nous n'avons pas trouvé de hulotte dans ce nichoir D06, mais une belle crotte. Ce qui nous a incités à persévérer également en plaçant à peu près au même endroit un nouveau nichoir d'accès moins confortable pour la martre. A suivre ...

Autres occupants : un chat forestier à Châtillon le 23 avril sans reproduction, 4 fois des traces d'écureuil, 1 fois des abeilles, 2 fois des frelons asiatiques en cours d'installation en avril. Autopsiés dans les meilleurs délais. 27 fois des mésanges en cours d'installation : nid prêt ou ponte en cours. 23 fois dans les chênaies de la plaine de Saône, 2 dans le Châtillonnais et 2 dans le Morvan. Ce qui tendrait à laisser supposer que les cavités naturelles convenables pour ces petits passereaux sont plus rares dans le premier lot de forêts ? C'était en effet déjà le cas en 2024 : 5.7% des nichoirs du Châtillonnais avec mésanges contre 25.4% en plaine de Saône.

Beaucoup moins de petits insectes volants et de restes de « nids » de frelons au cours de nos visites hivernales. A relier avec la météo plutôt pluvieuse de 2024 ?

Et le scoop de l'année : une ponte de rouge-queue front blanc en cours (3 œufs + femelle) dans le nichoir CH77. C'est moins flatteur que la découverte de la chouette chevêchette dans cette même forêt quelque temps auparavant, mais cela ne s'était pas encore produit depuis 1980 !

Et toujours pas de raton-laveur. Cela ne presse pas !

### 3. Bilan des captures (tableaux II, III, IV, V)

- Capture des adultes (tableau II)

	Total	
	1980-2024	2025
Chouettes hulottes vues	8335	91
S'envolent à l'approche	510	6
Capturables	7825	85
Ratées	159	1
Capturées	7666	84
% de réussite	98	98,8
Adultes sans bague	1794	18
Adultes déjà bagués	5872	66

Tableau II : capture des adultes

Logique respectée : moins de nichoirs occupés que les deux années précédentes = moins d'adultes présents et moins de captures réalisées. 84 contre 109 en 2023 et 121 en 2024.

- Contrôles d'oiseaux bagués (tableaux III et IV)

ZONES	nb d'oiseaux bagués	nb de contrôles d'adultes	nb de contrôles de jeunes	nb total d'adultes capturés	Taux de contrôle
Plaine de Saône	4	22	6	32	87,5
Châtillonnais	9	11	5	25	64,0
Morvan	2	8	0	10	80,0
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>41</b>	<b>11</b>	<b>67</b>	<b>77,6</b>

Tableau III : Contrôles d'oiseaux bagués

Forêts	% de contrôles		proportions ad./jeunes en %	
	1980-2024	2025	1980-2024	2025
Buan	79,7	100,0	69,6	100,0
	1980-2024	2025	1980-2024	2025
Cîteaux	75,1	72,7	69,3	75,0
	1980-2024	2025	1980-2024	2025
Jugny	78,5	80,0	75,8	75,0
	1981-2024	2025	1981-2024	2025
Saint-Loup	74,8	88,9	57,2	75,0
	1986-2024	2025	1986-2024	2025
Châtillon	76,6	37,5	65,4	75,0
	1990-2024	2025	1990-2024	2025
Givry	86,2	100	55,6	83,3
	2001-2024	2025	2001-2024	2025

Tableau IV : Contrôles et proportion adultes/jeunes

Les hulottes capturées sont réparties en 3 catégories :

- les individus déjà bagués comme adultes
- les individus déjà bagués comme jeunes
- les individus non encore bagués

Les taux de la plaine de Saône et du Morvan correspondent aux moyennes des années précédentes : 75-85%. En revanche, le Châtillonnais peine à atteindre les deux tiers. Plus exactement la forêt de Châtillon (37.5%). En effet, avec 80% Jugny s'aligne sur les forêts des deux autres régions. C'était déjà le cas en 2024 : 35% seulement de contrôles à Châtillon. Comment expliquer cette différence très nette avec toutes les autres forêts ? Le responsable et coupable : « la belle des bois », si fine, si gracieuse, si souple, si esthétique et ... si efficace dans ses relations avec les hulottes. Quand le chat n'est pas là ... Actualisé cela devient : quand les nichoirs ne sont pas équipés de SAM, les martres dansent et ne font pas que danser. La fréquentation des nichoirs de Châtillon par la martre ( $18/71 = 25.4\%$ ) est 4 fois supérieure à la moyenne de toutes les autres forêts, y compris celles dont les nichoirs ne sont pas encore tous protégés ( $13/214 = 6.1\%$ ). Cette comparaison ne doit rien au hasard et explique les pourcentages d'adultes contrôlés. La moyenne des contrôles d'adultes de toutes les forêts (hors Châtillon) s'établit à 83.1% et 37.5% seulement pour Châtillon. A rapprocher des pourcentages de remplacement (cf. § 6) Cela ne signifie assurément pas que toutes les hulottes manquantes ont été prédatées par les martres locales. Ce serait le maximum. Le minimum serait que les adultes manquants ont eu « chaud aux oreilles », même si celles de la hulotte ne se voient pas beaucoup. Echaudés,

dérangés, perturbés, ils renoncent à continuer d'occuper un nichoir devenu dangereux. La réalité doit se situer dans cette fourchette, même si le mot n'est peut-être pas très opportun. Un long article détaillé et destiné à une revue ornithologique est en cours de finition. Au vu et au su de nos dizaines d'années de fréquentation avec l'oiseau et le mammifère, il traitera de l'impact de la martre sur la chouette hulotte et présentera sa prédation sur les nichées. Une seule hulotte baguée jeune a été capturée pour la première fois en 2025 : née dans le nichoir J25 en 2019, seul jeune de sa nichée, et contrôlée comme femelle en hiver, puis au printemps dans J09 (3.4 km de J25) où elle élèvera 2 jeunes.

- **Bilan de baguage 1980-2025 (tableau V)**

	1980-2024	2025	Total
<b>Nombre d'adultes</b>	1718	18	1736
<b>Nombre de jeunes</b>	7589	70	7659
<b>Nombre total d'individus bagués</b>	9307	88	9395

Tableau V : Bilan de baguage

Petit détail : le nombre d'adultes bagués diffère sensiblement entre le tableau III (15) et le tableau V (18). Cela est dû au fait que 3 adultes bagués en hiver (comptés parmi les 18 du tableau V) ont été re-capturés au printemps (comptés dans les contrôles du tableau III).



Photo 2 : Notre stagiaire Abigaël en action (Aurélie Barbotte)



Photo 3 : Contrôle de nichoir en forêt de Givry (Joce Vuillemeot)

#### 4. Reproduction (tableau VI)

	2025								Moyennes depuis le début de l'étude					
	nb de reproductions		nb de jeunes par nichée entreprise		nb de jeunes par nichée réussie		date de ponte		nb de pontes		nb de jeunes par nichée réussie		date de ponte	
	réussies	échouées	nb de nichées	nb de nichées	nb de nichées	nb de nichées	date de ponte	nb de pontes	nb de nichées	nb de nichées	nb de nichées	nb de nichées	date de ponte	nb de pontes
<b>Plaine de Saône</b>														
Cîteaux	5	3	1,63	8	2,60	5	5/mars	5	2,19	940	3,15	654	4/mars	712
Saint-Loup	5	0	3,20	5	3,20	5	26/févr.	5	2,27	491	3,00	372	3/mars	461
Givry	6	1	3,00	7	3,50	6	19/févr.	6	2,70	252	3,29	207	1/mars	176
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>2,50</b>	<b>20</b>	<b>3,13</b>	<b>16</b>	<b>27/févr.</b>	<b>16</b>	<b>2,29</b>	<b>1683</b>	<b>3,13</b>	<b>1233</b>	<b>3/mars</b>	<b>1349</b>
<b>Châtillonnais</b>														
Jugny	4	0	1,75	4	1,75	4	19/mars	4	2,39	449	3,37	319	3/mars	346
Châtillon	2	0	2,00	2	2,00	2	24/mars	2	2,12	618	3,21	408	3/mars	448
Larrey	0	0							2,09	107	3,07	73	3/mars	81
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1,83</b>	<b>6</b>	<b>1,83</b>	<b>6</b>	<b>21/mars</b>	<b>6</b>	<b>2,22</b>	<b>1174</b>	<b>3,26</b>	<b>800</b>	<b>3/mars</b>	<b>875</b>
<b>Morvan</b>														
Autun	2	0	2,50	2	2,50	2	1/mars	2	2,60	52	3,38	40	28/févr.	45
Buan	2	0	3,00	2	3,00	2	5/mars	2	2,60	263	3,42	200	3/mars	215
Forêt au Duc	2	0	2,00	2	2,00	2	29/mars	2	2,95	44	3,82	34	24/févr.	35
Haut-Morvan	0	0							2,51	45	3,77	30	3/mars	33
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>2,50</b>	<b>6</b>	<b>2,50</b>	<b>6</b>	<b>8/mars</b>	<b>6</b>	<b>2,63</b>	<b>404</b>	<b>3,49</b>	<b>304</b>	<b>2/mars</b>	<b>328</b>
Nièvre									2,29	35	3,48	23	28/févr.	26
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>2,38</b>	<b>32</b>	<b>2,71</b>	<b>28</b>	<b>6/mars</b>	<b>28</b>	<b>2,31</b>	<b>3296</b>	<b>3,23</b>	<b>2360</b>	<b>3/mars</b>	<b>2578</b>

Tableau VI : Paramètres de reproduction

Année économique pour la pose de bagues sur les pattes des jeunes hulottes : 0 dans le Haut-Morvan et à Larrey (30 l'année dernière pour les 10 nichoirs de cette petite forêt), entre 1 et 7 pour (par ordre croissant) pour : Châtillon (1), forêt au Duc (2), Autun (5), Buan (6) et Jugny (7). Dépassent à grand peine les 10 : Cîteaux (13) et Saint-Loup (16). Seule la forêt de Givry s'en tire honorablement, comme bien souvent : 21 jeunes pour seulement 14 nichoirs. Et encore a-t-elle été pénalisée par une ponte de 5 œufs non féconds et une nichée dont il ne restait plus qu'un seul jeune dans le nichoir, les autres l'ayant déjà quitté et inaccessibles pour le baguage.

Les dates de ponte plutôt tardives (sauf) Givry et le régime alimentaire (voir § 7) expliquent clairement cette production 2025 médiocre.

## 5. Age des adultes (tableau VII)

	2000-2024		2025	
	Age moyen	nombre	Age moyen	nombre
<b>Plaine de Saône</b>				
Cîteaux	5,90	825	5,73	11
Saint-Loup	6,08	525	7,78	9
Givry	7,22	318	7,00	12
<b>Total</b>	<b>6,21</b>	<b>1668</b>	<b>6,78</b>	<b>32</b>
<b>Châtillonnais</b>				
Jugny	7,74	476	7,67	15
Châtillon	6,22	866	5,63	8
<b>Total</b>	<b>6,76</b>	<b>1342</b>	<b>6,96</b>	<b>23</b>
<b>Morvan</b>				
Buan	5,89	222	10,0	3
<b>Total</b>	<b>6,42</b>	<b>3232</b>	<b>7,02</b>	<b>58</b>

Tableau VII : Age des adultes

Rappel : seuls sont concernés les individus des 6 forêts suivies depuis plus de 20 ans. En effet, comment capturer des adultes très âgés dans les autres forêts ? Ce sont ces derniers qui tirent les moyennes vers le haut. Mais pour Autun, la forêt au Duc, le Haut-Morvan et Larrey la « frontière » approche.

En 2025, 4 individus étaient âgés d'au moins 15 ans. Comme en 2024 pour le nombre, mais avec une seule hulotte en commun pour les deux années (le mâle de J03, dans J22 en 2024) :

- 15 ans et 9 captures pour la femelle de I05
- 18 ans et 3 captures pour le mâle de J03
- 15 ans et 20 captures pour la femelle de J05
- au moins 15 ans et 22 captures pour la femelle de SL26.

Autre rappel : nous retenons seulement 2 captures par an. Une en hiver et une au printemps. Si une femelle est capturée 2 fois au printemps car ses jeunes étaient trop petits lors de notre premier passage et qu'elle est encore là 1-2 semaines plus tard, cela ne compte que pour une capture.

## 6. Remplacement des adultes (tableau VIII)

Forêt	n adultes capturés	Ad non capturés n-1	n adultes connus	même ad. n-1	adulte différent n-1	taux de remplacement	% moyen 1981-2024
Buan	3	0	3	3	0	0,0	12,2
Cîteaux	11	2	9	8	1	11,1	18,0
Jugny	15	3	12	10	2	16,7	10,0
Saint-Loup	9	1	8	8	0	0,0	15,9
Châtillon	8	3	5	3	2	40,0	19
Givry	12	0	12	11	1	8,3	13,7
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>9</b>	<b>49</b>	<b>43</b>	<b>6</b>	<b>12,2</b>	<b>14,8</b>

Tableau VIII : Taux de remplacement des adultes selon les forêts

Les nombres de référence ne sont pas élevés donc peu significatifs. Toutefois, avec 40% Châtillon totalise 6 fois plus que la moyenne des 5 autres forêts. C'était déjà le cas en 2024 : 63.6% contre 10.3%). La moyenne 1981-2024 est trompeuse. Elle pourrait laisser penser que Châtillon ne diffère pas des autres forêts. Une comparaison avec la moyenne 1981-2014 donne toutefois à réfléchir : Châtillon occupait alors la 4ème place. 10 ans plus tard, cette forêt a pris la tête. Explication : encore et toujours la « belle des bois » et l'absence de SAM à Châtillon. Il est plus que temps d'y penser et d'y passer. L'expérience consistant à doter les différentes forêts d'un pourcentage de SAM variable a rendu ses conclusions.

## 7. Régime alimentaire

151 proies dont seulement 69 mulots (45.7%). Menu complété par 36 campagnols roussâtres, 3 campagnols agrestes, 1 taupe, 17 musaraignes carrelets, 3 crocidures musettes et 20 oiseaux dont 9 merles, 2 grives musiciennes, 1 gros-bec, 1 pic épeiche et 7 indéterminés.

## 8. Particularités 2025

A part l'arrivée du rouge-queue à front blanc dans un nichoir de Châtillon, rien de bien nouveau cette année. L'analyse des fonds de nichoirs 2024 récupérés au cours de l'hiver 2025 et épluchés dans la foulée a permis de déterminer 115 proies dans le nichoir SL25. Parmi celles-ci figuraient un ou plusieurs représentants des 3 espèces de gliridés : loir, lérot et muscardin. Du jamais vu.

Quand même quelques chiffres qui justifient une disponibilité de proies peu fournie en 2025 :

- GN01 : le 29 janvier la femelle pèse 510g et le 25 avril 430g avec 2 jeunes âgés d'une quinzaine de jours. Ces masses sont très en-dessous de ce qu'elles devraient être : 100g de plus, tant fin janvier qu'en avril avec des jeunes de 2 semaines.

- J02 : en moyenne, le poids du mâle varie peu tout au long de l'année, sauf quand il assure le ravitaillement d'une nichée. Pour ce nichoir, le mâle pesait 490g le 20 décembre et 410g

le 31 mars. Une baisse plus que sensible, surtout que le nichoir n'abritait pas de reproduction.

- J14 : une femelle : 550g le 20 décembre et 460g le 31 mars. Là aussi, sans reproduction. A noter que dans cette forêt (Jugny), nous avons trouvé à plusieurs reprises des pelotes contenant des feuilles de hêtre. Ce qui avait déjà été constaté lors d'années très pauvres en mulots et en campagnols roussâtres.

## Conclusion

Le présent n'incite pas à l'optimisme en ce qui concerne les populations de chouette hulotte suivies dans certaines forêts bourguignonnes depuis près d'un demi-siècle. Rien n'est toutefois inéluctable. Il va falloir essayer de comprendre, puis de réagir en appliquant d'éventuelles mesures conservatoires adéquates. C'est ce qui a été entrepris avec la chouette effraie. Après avoir constaté une sérieuse diminution de ses effectifs entre les années 1970 et 1995, les membres de « la Choue » ont consacré temps et argent à tenter de limiter cette régression. Il est vrai que la cause en avait été définie et qu'il n'y avait rien d'insurmontable à la solutionner : la raréfaction des sites de reproduction qui peut être compensée par la pose de nichoirs adaptés. Des centaines ont été posés, notamment en Côte d'Or. Il en reste des centaines à installer et l'action se poursuit. Il est réconfortant de constater que les efforts ne sont pas vains. Localement, là où le plus de nichoirs ont été mis à disposition, les effectifs ont cessé de diminuer, ils se stabilisent et par endroits même (plaine de Saône, Auxois), ils repartent lentement à la hausse. Il ne faudrait pas qu'une autre menace prenne de l'ampleur : l'uniformisation des paysages agricoles. Merci aux gestionnaires de la terre d'y penser. La biodiversité, c'est notre avenir.

Alors, bienvenue à l'année 2026.

## Bonus

La médiocre année 2025 a libéré un peu de temps pour effectuer quelques recherches sur des résultats passés. Ainsi le point a-t-il été fait sur le nombre de jeunes bagués pour chaque nichoir depuis le début du suivi (1980-2025). Total pour chaque forêt par ordre chronologique de la pose des nichoirs

Buan = 691, Cîteaux = 2057, Jugny = 1094, Saint-Loup = 1119, Châtillon = 1340, Givry = 744, Larrey = 216, Forêt au Duc = 119, Haut-Morvan = 91, Autun = 113, Nièvre = 68.

Les 3 meilleurs nichoirs des 6 forêts suivies depuis le plus longtemps (l'année 2020 covid n'a pas été prise en compte car les contrôles ont été trop tardifs) :

Buan en 46 ans (1980-2025) : B12 = 83 jeunes, B27 = 64, B26 = 60.

Cîteaux en 46 ans : C13 = 104, C26 = 77, C21 = 67.

Jugny en 45 ans (1981-2025) : J21 = 73, J 11 = 68, J14 = 67.

Saint-Loup en 40 ans (1986-2025) : SL18 = 77, SL06 = 63, SL09 = 63.

Châtillon en 36 ans (1990-2025) : CH08 = 65, CH59 = 53, CH56 = 45.

Givry en 29 ans (1997-2025) : G39 = 77, G42 = 64, G32 = 62.

Pour comparaison, ces nombres bruts doivent être précisés en divisant le nombre de jeunes bagués par le nombre d'années. Est ainsi obtenue une moyenne par année et par nichoir.

Exemple B12 : 83 jeunes divisés par 46 années = 1.80.

Buan : B12 = 1.80, B27 = 1.39, B26 = 1.30. Moyenne des 3 = 1.50

Cîteaux : C13 = 2.26, C26 = 1.67, C 21 = 1.46. Moyenne des 3 = 1.80

Jugny : J21 = 1.62, J11 = 1.51, J14 = 1.49. Moyenne des 3 = 1.54

Saint-Loup : SL18 = 1.93, SL06 = 1.58, SL09 = 1.58. Moyenne des 3 = 1.70

Châtillon : CH08 = 1.81, CH59 = 1.47, CH56 = 1.25. Moyenne des 3 = 1.51

Givry : G39 = 2.66, G42 = 2.21, G32 = 2.14. Moyenne des 3 = 2.34.

Quelles conclusions peuvent être tirées de cette synthèse des top nichoirs des 6 forêts ?

- Trois d'entre elles présentent un résultat d'ensemble très proche : Buan = 1.50, Jugny = 1.54 et Châtillon = 1.51. Les trois autres montrent de meilleures réussites : 1.70 pour Saint-Loup, 1.80 pour Cîteaux et surtout 2.34 pour Givry, contre 1.61 pour la moyenne des 5 autres forêts, soit presque 50% de mieux.
- Incontestablement, la forêt de Givry est une pépite pour les hulottes et il faudrait comprendre pourquoi.
- La baisse de la population en forêt de Cîteaux ne semble pas affecter les nichoirs les plus productifs. Là aussi, il faudrait comprendre pourquoi.

De quoi meubler les heures laissées libres par la prochaine mauvaise année. Mais cela ne presse pas plus que le raton laveur.



Photo 4 : Examen du plumage pour estimer l'âge. (Joce Vuillemot)

# CHOUETTE EFFRAIE

## Introduction

Pas de baguage en 2024 suite aux directives du CRBPO concernant les programmes SPOL (cf. bilan des activités 2024). Celles-ci ne correspondaient pas vraiment à l'éthique de « la Choue ». Pour 2025, un compromis de bon sens a été mis en place. Les données scientifiques qui ne présentaient aucun risque pour la préservation de l'effraie ont été récoltées rapidement : couleur et nombre de points seront examinés tranquillement en fin de saison à partir de photos réalisées sur place. En revanche, les résultats du relevé de la mue prennent du temps, n'ont rien de précis et n'ont pas été effectués. La capture d'un maximum d'adultes en période de reproduction n'a pas été réalisé non plus car présentant beaucoup trop de risques d'abandon pour une espèce très sensible au dérangement.



Photo 5 : Grands jeunes Effraies (La Choue)

## Résultats 2025

- **Plaine de Saône**

123 nichoirs disponibles, 92 visités dont 2 au sol (bataille perdue contre l'empilage de bottes de paille) = 90

61 avec reproduction de l'effraie, 7 avec présence (adulte ou pelotes fraîches), 2 avec reproduction de chevêche, 1 avec présence de chevêche, 20 vides. Soit 75.6% de fréquentation par l'effraie et 67.8% de reproduction. Résultats très proches de 2024 : respectivement 80% et 66%.

Nichoirs posés en moyenne depuis 6 ans.

Parmi les 61 reproductions :

- 4 issue inconnue ou non précise (pas d'accès au nichoir ou jeunes envolés)
- 14 échecs : plus de moitié de pontes abandonnées, 2 prédatons par la fouine, 3 nichées avec jeunes morts (1 x 2, 2 x 4), peut-être hyperthermie pour 1 ou 2.
- 51 réussies = 1 x 1 jeune, 1 x 2, 6 x 3, 13 x 4, 22 x 5, 8 x 6

Soit 3.55 jeunes par nichée entreprise et 4.53 par nichée réussie. Nettement mieux que 2024, année pluvieuse (2.38 et 3.00).

Date de ponte moyenne : 16 avril (n = 56).

48 adultes ont été capturés (41 femelles et 7 mâles). 12 ont été contrôlés (tous des femelles). Parmi ces 12, 8 ont été recapturés « sur place » ou presque : 5 dans le même nichoir, 1 à 1 km, 1 à 3.2 km, 1 à 3.5 km. Les 4 autres n'ont pas été bagués par « la Choue » et nous attendons du CRBPO le retour de leur signalement. Ces 8 adultes sont âgés en moyenne d'au moins 4.75 ans (d'au moins 2 ans à au moins 10 ans). 1 en est à son deuxième contrôle, 1 à son troisième, 1 à son quatrième.

Régime alimentaire : globalement, 10 fois plus de mulots que de campagnols en juin, moitié-moitié par la suite.

Dans la mesure où les zones suivantes ne sont pas soumises à SPOL, la visite des nichoirs y est moins systématique, pas annuelle. L'objectif des nichoirs est uniquement de mettre à disposition des effraies des sites de reproduction pour compenser tous ceux qui ont disparu au fil du temps.

- **Auxois sud**

70 nichoirs disponibles dont seulement 22 visités. 10 avec reproduction de l'effraie + 5 avec présence = 68.2%, 7 vides.

Moyenne de jeunes par nichée réussie = 4.67.

Nichoirs posés en moyenne depuis 3 ans.

- **Auxois nord**

41 nichoirs disponibles dont 33 visités. 1 seul avec reproduction + 6 avec présence, 26 vides.

Nichoirs posés en moyenne depuis 1 an seulement.

- **Dicéhouette**

24 nichoirs disponibles dont 24 visités. 10 avec reproduction de l'effraie, 1 avec pelotes, 2 avec reproduction de faucon crécerelle, 1 avec reproduction de hulotte, 10 vides. Les résultats des nichoirs situés en plaine de Saône ont été comptabilisés avec ceux de cette zone.

- **Particularités 2025**

3 nichoirs occupés par la chevêche :

- PDS20 31.05 : 3 jeunes ; proies présentes = 2 hirondelles rustiques adultes décapitées, 4 jeunes campagnols des champs décapités, 1 mulot décapité, 2 lézards des murailles entiers. Le 04.06 dans PDS84 : couple effraie, la femelle (430g) n'a pas encore pondu ; proies = également 2 hirondelles rustiques, mais jeunes et pas décapitées
- PDS18 03.07 : 1 jeune chevêche, pas de reproduction dans ce nichoir
- PDS144 16.07 : 2 cadavres de chevêche + 2 œufs. Adultes empoisonnés ou tués par l'effraie (1 œuf d'effraie également dans le nichoir)? Pas de signe de lutte dans le nichoir ou sur le corps des chevêches.

2 couvercles à problèmes :

- PDS17 31.05 : 2 effraies adultes sur le couvercle du nichoir + 6 œufs. 16.07 : couvercle net = plus d'adultes, plus d'œufs ; coquilles au sol = fouine ? 9 œufs abandonnés dans le nichoir équipé d'un SAF (dérangement fouine ?)
- AS30 équipé d'un SAF également 25.06 : 6 œufs bien nettement fouinés ; couvercle pas bien remis en place par la gourmande, bloqué pour la suite ; prévoir pose d'un appareil photo.

Reproductions proches :

- PDS01 31.05 : femelle + 5 œufs qui donneront 5 jeunes ; date de ponte le 29.04
- PDS154 31.05 : femelle + 4 jeunes de 2-3 semaines ; date de ponte le 08.04.

Distance entre les 2 nichoirs = 135 mètres.

- **Conclusion**

L'utilité et la nécessité des nichoirs continuent de faire leurs preuves. Deux tiers abritant des reproductions et trois quarts des fréquentations seulement 3-4 ans après leur pose, ces

résultats ne peuvent qu'encourager à poursuivre les installations. 300 nichoirs installés au cours des 10 dernières années. En plus des 300 premiers posés 25-30 ans auparavant par « La Choue ». Le département est grand et les demandes sont nombreuses. De quoi s'occuper encore quelques années ...



Photo 6: Jeunes Effraies (La Choue)

# FAUCON CRECERELLE

Une activité bien anecdotique en comparaison avec les 2 espèces précédentes. Elle pourrait toutefois se développer avec le renfort de quelques bénévoles, car là aussi l'espèce occupe assez bien les nichoirs. Certes moins que l'effraie, mais les reproductions qui s'y déroulent indiquent incontestablement un manque de sites naturels convenables.

- Plaine de Saône : 23 nichoirs contrôlés sur 27 présents = 17 reproductions + 6 vides
- Auxois sud : 11 contrôlés sur 31 présents = 5 reproductions + 6 vides
- Dicéhouette : 38 contrôlés sur 38 présents = 19 reproductions + 19 vides

Total : 72 contrôlés sur 96 présents = 41 reproductions + 31 vides.



Photo 3 : Faucon crécerelle occupant un nichoir à Effraie (La Choue)

# PROJETS 2026

## Hulotte

- En finir avec la pose des SAM. Il en reste environ 50% à poser à Cîteaux et 100% à Châtillon. La preuve de leur nécessité a été faite par rapport à la prédation de la martre et surtout par rapport à celle du raton laveur, espèce invasive. Il ne faudrait pas qu'une des associations veillant au bien-être animal et de plus en plus actives à juste titre, mette en demeure « la Choue » de le faire.
- 2 des 11 forêts régulièrement suivies jusqu'en 2025 vont être mises à la retraite progressive : les zones Nièvre et Haut-Morvan. Elles sont très chronophages et consomment trop de carburant par rapport aux résultats obtenus.
- Les écoutes nocturnes à Cîteaux, en collaboration avec le CD21, vont se poursuivre au cours de l'hiver
- Plusieurs articles bien avancés devraient être publiés dans des revues ornithologiques.

## Effraie

- La poursuite de la pose de nichoirs est prévue dans différentes zones, en collaboration avec des particuliers, des communes, des communautés de communes et des associations. Particulièrement en plaine de Saône, dans l'Auxois et dans le Morvan.
- Les visites de clochers supposés grillagés vont être activées dans plusieurs dizaines des meilleurs clochers régulièrement occupés par les effraies avant leur engrillagement. En effet, un collègue Hongrois nous a signalé la découverte de 7 et de 9 cadavres d'effraies dans des clochers reconnus comme grillagés. Sauf qu'au fil du temps, le grillage prend du jeu, laisse quelques petites ouvertures qui permettent aux effraies d'entrer, mais de ne plus retrouver la sortie.

## Faucon crécerelle

Diagnostic précis des nichoirs existants : remise en état, suppression, déplacement des régulièrement inoccupés vers des cieux plus favorables.

# REMERCIEMENTS

Quelques bénévoles super motivés et super disponibles ne pourraient rien entreprendre de durable sans de précieux renforts dans différents domaines. Un grand merci :

- À nos financeurs « traditionnels » (eux aussi) : le CD21, le CRBFC et la DREAL BFC.
- À ceux qui sont en train de le devenir : Dijon Céréales, la comcom Pouilly/Bligny, le Parc de l'Auxois, les parrains/marraines de plusieurs dizaines de nichoirs.
- Aux propriétaires de différentes forêts privées (Gergy, Haut-Folin),
- Aux hébergeurs de nichoirs effraie et crécerelle
- Au CRBPO pour les autorisations de baguage et les bagues (plusieurs centaines par an)
- À tous les bénévoles plus ou moins réguliers : de la construction, de la pose, de la recherche d'hébergeurs, du port des échelles, du tire-bouchons indispensable à la très bonne convivialité qui règne au sein de « la Choue ».

A l'année prochaine pour d'autres aventures ...

## Nos partenaires

 <p>RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ</p>	 <p>Côte d'Or LE DÉPARTEMENT</p>	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ</p>
 <p>DIJON CÉRÉALES ACTIFS. POSITIFS. COOPÉRATIFS</p>	 <p>POUILLY EN AUXOIS BLIGNY SUR OUCHE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</p>	 <p>PARC DE L'AUXOIS</p>
 <p>Observatoire de la faune de Bourgogne SHNA</p>	 <p>Office National des Forêts</p>	 <p>CRBPO MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE</p>